





Reconnaître pour mieux contrôler les principaux ennemis en aménagement et au jardin

21 mars 2018, St-Hyacinthe

-  Identification des principaux problèmes phytosanitaires retrouvés en aménagement paysager et au jardin
-  Identification des principaux insectes, maladies et désordres observés chez les végétaux d'ornement et dans le potager

-  Comment prévenir le développement des insectes, maladies et désordres
-  Méthodes de contrôle : approche culturale, préventive, biologique et chimique

Formulaire d'inscription

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !
Reconnaître pour mieux contrôler les principaux ennemis en aménagement et au jardin



Nom des participants par entreprise

	Membre de l'IQDHO	Non-Membre	Montant
_____	130 \$	156 \$	_____ \$
_____	130 \$	156 \$	_____ \$
_____	130 \$	156 \$	_____ \$

Nom de l'entreprise : _____ Sous-total : _____ \$

Adresse : _____ T.P.S. : _____ \$

Ville : _____ T.V.Q. : _____ \$

Code postal : _____ **Total :** _____ \$

Pour renseignements et inscription : IQDHO
3230, rue Sicotte, E-307, Saint-Hyacinthe QC J2S 2M2
Téléphone : 450 778-6514 • Télécopieur : 450 778-6537
Courriel : info@iqdho.com

Mode de paiement : Visa / MasterCard
 Chèque à l'ordre de l'IQDHO, daté du jour de l'envoi.

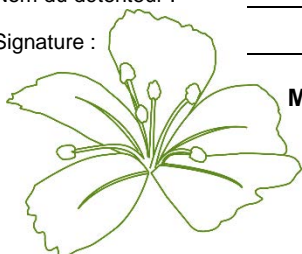
N° de la carte : _____

Nom du détenteur : _____

Signature : _____

Modalités d'inscription au verso.

Date d'expiration : _____ / _____





Reconnaître pour mieux contrôler les principaux ennemis en aménagement et au jardin

21 mars 2018, Saint-Hyacinthe



Êtes-vous à jour pour faire face aux ennemis rencontrés en aménagement et au jardin?



Vos conseillers-vendeurs sont-ils en mesure de répondre aux questions de votre clientèle?

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 1 semaine avant l'activité

Paiement : Compléter et retourner le formulaire d'inscription avec votre chèque fait à l'ordre de l'IQDHO au plus tard une semaine avant l'activité.

Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée. Les inscriptions ne sont enregistrées que sur réception du paiement total.

Notez cependant que les membres de l'IQDHO pourront, s'ils le désirent, être facturés.

Des frais d'administration de 1,5 % par mois seront chargés après 30 jours.

Pour renseignements :

IQDHO

3230, rue Sicotte, E-307
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2 CANADA
Tél. : 450 778-6514
Fax : 450 778-6537
Courriel : info@iqdho.com

Politique d'annulation et de remboursement

L'IQDHO se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Vous recevrez une confirmation par courriel 7 à 10 jours avant l'activité.

En cas d'annulation d'une activité par l'IQDHO, les personnes inscrites sont entièrement remboursées.

Si une activité doit être reportée et que la personne ne peut participer au cours à cause du changement de date, elle sera entièrement remboursée.

Si une personne annule son inscription après la date limite d'inscription, elle ne sera pas remboursée.

Substitution : Le remplacement d'un participant par un autre participant est possible.

Si vous êtes inscrits et que vous ne pouvez pas vous présenter, le cahier du participant ou les notes de cours vous seront acheminés.